



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>25422</b>	<b>De M. Guy Bricout</b> ( UDI, Agir et Indépendants - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et solidaire		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Éoliennes en Hauts-de-France et conséquences sanitaires	<b>Analyse</b> > Éoliennes en Hauts-de-France et conséquences sanitaires.
Question publiée au JO le : <b>24/12/2019</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>05/05/2020</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Guy Bricout attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la situation de la région Hauts-de-France qui est le terrain de multiples projets éoliens. Déjà, il convient de s'interroger sur la pertinence de ce type de production électrique comme l'indique le rapport très critique de M. le député Aubert à ce sujet. À ce jour, 1 500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. C'est fou ! Sa région supporte 25 % de l'effort national. Dans le Cambrésis, de quelque côté que M. le député se tourne, il ne voit et entend que des éoliennes. C'est une région touristique, au patrimoine architectural riche, une terre qui a connu les batailles de 1914-1918 et qui aujourd'hui se trouve dégradée visuellement. 70 % des projets sont d'ailleurs contestés devant les tribunaux, cela reflète bien la révolte qui gronde ! Trop c'est trop ! Rien que sur sa circonscription, au 1er octobre 2018, sur les 125 autorisations de constructions dans le département du Nord, 98 concernaient le Cambrésis ! Il s'associe pleinement à la position de Xavier Bertrand, président de région, qui conteste ce trop grand nombre d'installations et s'en est d'ailleurs entretenu, il y a deux semaines, à Nesle, avec le Président Macron qui prévoit de tripler l'installation d'éoliennes terrestres à l'horizon 2030. Il lui demande si elle entend le ras-le-bol des habitants des Hauts-de-France, si elle va veiller à une meilleure répartition de ces implantations sur le territoire national et mettre en place un groupe de travail sur cette question. Enfin, face aux éventuelles conséquences sanitaires et en lien avec le ministère de la santé et avec la participation des élus locaux et régionaux, il souhaite savoir si elle compte organiser une commission d'enquête sur ce sujet.